

La mémoire du risque d'inondation: le cas du Rhône français

André VINCENT et Karin TRÖGER

De l'accepté à l'inacceptable: petite histoire des postures riveraines face au risque d'inondation *André Vincent*

L'actuel souci de mise au travail d'une *mémoire du risque inondation* associé à la sensibilisation à une *culture du risque* pourrait paraître totalement paradoxal pour qui, sans même se lancer dans une ethnographie des relations homme/fleuve, laisse tout simplement des Rhodaniens parler du Rhône.

En effet, les entretiens réalisés depuis vingt ans par la Maison du fleuve Rhône, dans une perspective d'analyse anthropologique du rapport noué entre les populations riveraines et ce fleuve, nous montrent la prégnance du thème de l'inondation dans les discours: elle est le sujet qui non seulement arrive le plus rapidement et le plus spontanément, mais qui de plus est mobilisé pour caractériser le «Rhône d'autrefois»¹. Tout semblerait donc indiquer que la mémoire des inondations n'est pas perdue le long du Rhône; pourquoi faudrait-il dès lors la remobiliser aujourd'hui? Que l'on interroge les populations sur la question de leur perception du risque, ou bien encore que l'on étudie les postures riveraines, on s'aperçoit vite que ce discours, parce qu'il renvoie chez ses auteurs à un passé perçu comme révolu, ne peut jouer un rôle de conscientisation. Analyser ce phénomène constitue dès lors le premier temps d'un travail devant ensuite permettre d'élaborer les modalités nouvelles d'une culture du risque d'inondation, de son acquisition et de sa transmission.

Vivre avec les inondations

Le «Rhône d'autrefois», autrement dit ce fleuve d'avant les travaux d'aménagement systématique², nous est décrit comme un fleuve «peuplé/peuplant»³, c'est-à-dire un fleuve qui accueille toutes sortes d'activités (économiques, de loisirs, symboliques...), et dont les débordements viennent régulièrement perturber la vie quotidienne de ses riverains. Nombreux sont ainsi les récits nous narrant, de la surveillance journalière des eaux aux travaux de nettoyage qui s'ensuivent, combien les

¹ Toutes les expressions entre guillemets sont issues des enquêtes ethnographiques conduites par la Maison du fleuve Rhône dans le cadre de ses travaux de recherche et d'études.

² Aménagements réalisés par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) – concessionnaire aux termes de la loi de 1921 du fleuve en vue de son aménagement du triple point de vue de l'hydroélectricité, de la navigation et de l'irrigation – de 1938 (ouverture du chantier de Génissiat) à 1986 (mise en service de l'aménagement de Sault Brénaz).

³ André VINCENT, *Par delà le Rhône, étude d'une culture de fleuve*, rapport de synthèse à la Mission du Patrimoine ethnologique, programme Ethnopôle, Givors, juin 1995.

temps du Rhône rythment et organisent le temps et l'espace des sociétés qui le bordent.

Faire face et s'organiser

«Aller au Rhône» pour apprécier s'il monte et à quelle vitesse, si la couleur de ses eaux s'est modifiée, constitue le premier rituel quotidien car il permet de se mettre en alerte en cas de multiplication des signes d'une probable crue. Puis, lorsque le gonflement des eaux est confirmé, ce sont les points les plus bas du territoire qui sont alors étroitement surveillés; le Rhône «sort» en effet toujours au même endroit, signe alors que de l'alerte, il convient de passer à la mise en œuvre des gestes et des moyens qui permettront de continuer à vivre avec le fleuve chez soi (Fig. 1): monter au premier étage les biens, la nourriture, les bêtes; installer planches et tréteaux pour circuler dans les rues; sortir les barques et prendre en charge les déplacements des personnes et des services (livraison du lait, du pain, du journal, visite du médecin...), le tout se déroulant dans ce qui est décrit comme une joyeuse ambiance, voire une certaine forme de fête, où l'entraide entre parents et voisins le disputait aux «petites blagues» des enfants, telle la déstabilisation d'une planche conduisant celui qui l'emprunte à se retrouver les pieds dans l'eau. Enfin, «marquer» la crue est le dernier geste, celui par lequel s'inscrira dans la mémoire des individus et de la ville la chronique des inondations, leur hauteur, leur périodicité... Moins immédiate en revanche, la parole relative aux aspects négatifs de l'inondation: les dégâts causés aux champs, aux infrastructures urbaines, aux habitations; le nettoyage des rez-de-chaussée, l'humidité suintant des murs durant de longues semaines et l'odeur qui en résultait; les maladies et épidémies qui pouvaient s'ensuivre, telles ces fièvres

Fig. 1. Givors (Rhône), le quai Lévy inondé en janvier 1955. Le 14 janvier le Rhône envahissait une nouvelle fois la ville. L'inondation dura deux semaines, touchant 900 maisons, soit 730 familles et 2900 personnes.

(Collection des Archives municipales de Givors).



typhoïdes mortelles relevées par un médecin de Givors et causées par le mélange entre eaux usées et eaux des puits.

Ceci nous redit une nouvelle fois que la mémoire n'est pas histoire, que la première efface, transforme la réalité vécue et/ou transmise, quand la seconde enregistre des faits. Dès lors, s'il est important de recueillir, enregistrer, conserver cette mémoire riveraine, il convient aussi de l'interroger car elle ne peut à elle seule constituer une histoire des débordements du Rhône.

Don et contre-don

Ce que nous dit pour autant très bien cette parole riveraine relève du rapport que les sociétés entretiennent avec le fleuve au fur et à mesure de leur histoire, les représentations qu'elles s'en font, les valeurs qu'elles lui associent comme celles présidant à ses usages.

D'un point de vue anthropologique, l'inondation ressort ainsi comme un désordre de la nature venant perturber l'ordonnement social: le travail, la circulation... bref, tout ce qui fait la vie quotidienne. Pour y répondre, le mode principal consiste d'abord à se mobiliser contre ce désordre; la solidarité, la veille permanente, l'entraide, l'organisation de la maison et de la ville... sont à la fois les moyens et les valeurs sur lesquels repose la réponse à un phénomène qui, au bout du compte, apparaît comme très «naturel». Or, c'est précisément ici que se donne à voir la représentation dominante du Rhône. Ce désordre relève de sa nature contre laquelle nous ne pouvons rien ou pas grand-chose; c'est-à-dire qu'il est une des composantes – et donc des conditions – de la vie au bord de et avec lui. Pour l'utiliser, en tirer parti, détourner sa force, il y a une contrepartie: subir ses colères et ses débordements qui viennent régulièrement perturber l'organisation des hommes. Il s'agit d'un «juste prix à payer»⁴ à une nature qui, par ailleurs, nous le rend bien.

Car, au-delà de ce que permet le fleuve en temps normal (travailler, se nourrir, faire la fête...), sa crue se présente à la fois comme un moment qui suspend le temps du quotidien et ouvre soudain d'autres possibles: par exemple, tout ce qui flotte, qui est transporté par le fleuve, devient *res nullius* et donc de ce fait propriété de celui qui peut s'en emparer. La «chasse» aux bois flottants, aux objets, voire aux meubles est en quelque sorte ouverte durant ce temps-là, de même que celle des lapins de garenne qui, réfugiés sur les points hors d'eau des zones inondées, sont «cueillis» depuis une barque d'arbres en buissons. Sans doute les riverains trouvent-ils là une forme de compensation aux inévitables aspects négatifs de la crue et de l'inondation qu'elle provoque. A l'image de la fertilisation des terres qu'elle engendre, ou encore des poissons piégés dans les trous lorsque le fleuve se retire et qui constituent alors une pêche abondante et facile, il s'agirait de dimensions permettant de rendre le phénomène acceptable par ceux qui le subissent.

Cette attitude, relevant au final d'une logique du don et du contre-don, sera peu à peu sapée au cours du XIX^e siècle pour finalement disparaître durant le XX^e siècle.

⁴ André VINCENT, «Culture de fleuve», dans *Le Rhône. Un fleuve et des hommes*, Grenoble, 1999, p. 7-18.

Se protéger des crues

1840, et surtout 1856, s'inscrivent en effet dans la mémoire rhodanienne comme deux des plus grandes crues que le fleuve ait connu (la seconde constituant d'ailleurs la crue de référence). A Lyon, les digues érigées après la crue de 1840 pour protéger la rive gauche du Rhône en cours d'urbanisation se rompent, causant la destruction de centaines de maisons⁵. Tout au long de la vallée, les chroniqueurs font état de la misère et de la désolation engendrées par le Rhône qui occupe alors tout son lit majeur. Face à l'ampleur de la dévastation, l'Empereur Napoléon III descend la vallée sinistrée et s'engage, au nom de l'Etat, à ce qu'une telle catastrophe ne puisse plus se reproduire. Un plan national est alors lancé, visant à ériger tout au long des fleuves de France des digues, supérieures à la ligne d'eau atteinte en 1856, derrière lesquelles les riverains seront à l'abri⁶. Cette décision et sa concrétisation marquent sans conteste le début de la transformation de la relation jusque-là établie entre les Rhodaniens et le Rhône: l'inondation devient inacceptable, le fleuve peut être contraint entre des «murailles», l'Etat est le garant de la sécurité des citoyens face au risque d'inondation.

Les villes se lancent les unes à la suite des autres dans la construction de perrés, aux pieds desquels s'établit le bas port, inscrivant dans la forme urbaine la rupture de la ville avec le cours d'eau. Certes, il faudra plus d'un siècle pour que cette entreprise soit parachevée, mais si une ville comme Givors connaîtra sa dernière grande inondation du Rhône en 1957, Lyon en revanche n'a plus été envahie depuis janvier 1910. De là à se penser définitivement à l'abri...

Autre fleuve, autre regard

D'autant plus que l'aménagement systématique du fleuve réalisé par la Compagnie Nationale du Rhône aura aussi pour conséquence de mettre hors des crues de faible amplitude une grande partie des terrains riverains, sans oublier que, durant la même période, le bassin du Rhône ne subira pas de crise hydrique majeure. Tout concourt donc à ce que se forge peu à peu, au cours du XX^e siècle, l'idée selon laquelle le Rhône aménagé est un fleuve qui ne déborde plus, et donc que ses riverains sont définitivement à l'abri de ce risque.

L'inondation inacceptable

C'est donc le regard porté sur le Rhône et ses débordements qui, tout au long de cette phase, s'est transformé. A partir de 1856, l'inondation n'est plus acceptée parce

⁵ Une des premières mesures qui sera d'ailleurs prise par la municipalité consistera en l'interdiction d'utiliser le pisé comme matériau de construction en raison de son incompatibilité avec l'inondabilité des quartiers.

⁶ Une des conséquences sera d'ailleurs l'émergence d'une nouvelle pratique de protection: ces digues devront être entretenues (donc gérées) et surveillées durant les périodes de montée des eaux. C'est ainsi que s'élaboreront de nouveaux savoirs et savoir-faire, tels l'écoute de la digue consistant littéralement à tendre l'oreille pour déceler toute infiltration représentant un risque potentiel de sape de l'édifice.

qu'elle ne correspond pas à la vision moderne du rapport de l'homme à la nature. Ce XIX^e siècle conquérant est en effet celui de l'hygiénisme, du progrès technique, des avancées scientifiques qui doivent concourir à l'émancipation humaine, à libérer les hommes du poids de leur dépendance vis-à-vis des éléments naturels. On assiste dès lors à un «transfert de compétences»: la gestion du risque inondation est prise en charge par l'État (plan national de lutte contre les inondations), par les collectivités locales (les villes se défendent physiquement contre les assauts du fleuve); la défense est quant à elle une affaire d'ingénieurs formés dans de Grandes Ecoles à la manipulation et à la maîtrise des outils scientifiques et techniques. Et les sociétés de sauvetage, qui se créent à partir des années 1880 le long de la vallée, entre autres dans le but d'organiser l'entraide et la circulation durant les inondations, verront au fil du temps cette fonction principale décliner au profit de l'enseignement de la natation, de la surveillance de la baignade, de l'organisation de tournois, de joutes et autres courses de barques.

Fleuve aménagé, fleuve acculturé?

Ainsi, cette mise en ordre du fleuve va favoriser le délitement progressif du rapport que les riverains entretiennent avec lui. Si l'on ajoute à l'aménagement systématique (Fig. 2) l'urbanisation qui envahit le lit majeur⁷ (zones industrielles, voies de circulation, habitat...), les bas ports qui sont transformés en voies sur berge ou



Fig. 2. Chantier de l'aménagement de Péage-de-Roussillon (Drôme), aménagement du Rhône mis en service en 1977.
(Collection Rondeau; Maison du fleuve Rhône).

⁷ Du moins à partir de l'aval de Lyon.

en parkings, les déversements directs d'une partie des déchets produits par la ville et ses activités, on comprend pourquoi la «culture de fleuve» se voit interrogée dans ses fondements mêmes: le Rhône n'est pratiquement plus un espace du quotidien de ses riverains. Ceux-ci, à l'image des villes, s'en détournent pour le considérer au mieux comme un élément de leur décor, et de moins en moins comme un territoire de pratiques. Le fleuve aménagé devient ainsi un fleuve désert, d'autant plus visiblement dépeuplé que le transport fluvial, ne représentant plus que 3% des marchandises circulant dans la vallée, se voit ramené à la portion congrue.

Dès lors, c'est également sa socialisation qui est remise en cause, c'est-à-dire la transmission du rapport à un élément qui, parce qu'il est de nature, nécessite l'acquisition et la mise en œuvre d'un ensemble de savoirs, savoir-faire, connaissances, compétences, précautions... le tout dans une attitude où la ruse et le jeu doivent forcément prendre le pas sur le désir de la confrontation directe car, au bout du compte, «c'est toujours le Rhône qui l'emporte».

S'édifie de la sorte au fil des ans une image prégnante dans les années 1980, celle d'un fleuve contemporain «mort», tué par les aménagements, par opposition à un «Rhône d'autrefois», vivant de par les activités qu'il permettait et portait comme par ses débordements. L'inondation entre de ce fait dans la catégorie d'un passé révolu, celui de l'âge d'or mythique d'un fleuve «enchanté»⁸, que l'on oppose au fleuve désenchanté issu de sa mise au service de la nation.

Le retour des grandes eaux

C'est dans ce contexte général que surviennent les inondations de 1990 sur le haut Rhône, puis celles de 1993, 1994 et surtout 2002, 2003 sur le Rhône méridional. Après le choc des dégâts matériels, et surtout des pertes humaines (Aramon en 2002), le retour fracassant de ces grandes crises hydriques vient soudain interroger les effets sur le plan social et culturel de l'industrialisation dont le Rhône a été l'objet au cours du XX^e siècle. La nécessité, aujourd'hui affirmée au plus haut niveau de l'Etat, de travailler sur la mémoire des inondations et de diffuser une culture du risque nous dit bien la corrosion du rapport de l'homme à la nature en général et au fleuve en particulier.

Nous héritons de cette vision de l'homme moderne qui s'est concrétisée au cours des deux siècles précédents: celle d'un homme qui, comme le disent les trois grandes religions monothéistes, domine les éléments naturels, les soumet et les asservit. La philosophie des Lumières, les sciences, l'essor du capitalisme industriel auront tous contribué à ce projet dont les modalités sont inscrites au plus profond de nos représentations culturelles⁹. En devenant urbaine, la société moderne a totalement transformé son rapport à la nature. Il n'est qu'à voir les réactions suscitées par les effets de la moindre perturbation climatique (chute de neige...) sur la circulation des biens pour mesurer combien cette dépendance vis-à-vis de la nature est d'autant plus inacceptable qu'elle remet en cause le mythe de la maîtrise exercée sur elle.

⁸ VINCENT, *Par delà le Rhône*, p. 62-66.

⁹ Christian LÉVÊQUE, Sander VAN DER LEEUW, *Quelle nature voulons-nous? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Paris, 2003.

Dès lors, l'un des enjeux majeurs de ce début de XXI^e siècle réside bien, à la faveur de la crise écologique et de la prise de conscience environnementale, dans la recomposition du lien que nos sociétés établissent et entretiennent avec leur environnement naturel.

La culture enjeu

Loin du mythe du risque zéro, nous devons au contraire réintégrer cette composante de la nature au sein de nos façons de vivre, de nos organisations sociales, de notre conception des relations que nous élaborons avec elle. Si vivre au bord d'un fleuve signifie courir le risque d'être un jour inondé, alors les sciences sociales nous apprennent qu'il convient non seulement de le prévoir et de l'anticiper, mais encore de le dire et de le transmettre. Ceci passe, on le mesure aujourd'hui, moins par des plans de communication que par des formes renouvelées de socialisation du fleuve. L'une des conséquences de la rupture précédemment évoquée dans le rapport au fleuve est en effet bien la méconnaissance du fonctionnement de son hydrosystème, quand ne s'exprime pas tout simplement une foi aveugle dans les barrages protecteurs. Rendre le Rhône familier, apprendre à le connaître, le fréquenter, le réinscrire dans les pratiques et les usages... représente dès lors l'un des enjeux majeurs aux côtés du recueil et de la diffusion de la mémoire du Rhône comme de la protection et de la mise en valeur de ses patrimoines.

C'est à cette approche globale que la Maison du fleuve Rhône invite lorsqu'elle parle de culture du fleuve en tant que cadre général de recomposition du rapport reliant les populations riveraines au Rhône. C'est dans cette perspective qu'elle a abordé, à la demande de la Direction Régionale de l'environnement (DIREN) de bassin, la question des postures riveraines face au risque d'inondation.

Postures riveraines et expérimentation d'une démarche de prévention territorialisée: culture du risque et du fleuve dans la vallée du Rhône

Karin Tröger

Risque et rationalité des comportements riverains?

Les ravages des crues de 2002 et de 2003 (Fig. 3) en basse vallée du Rhône ont, plus que jamais, placé la culture du risque au cœur des objectifs de prévention. Guidés par une volonté de responsabilisation de l'usager des zones inondables, les principes énoncés par le Plan Rhône¹⁰ affichent clairement le rôle d'acteur majeur que le

¹⁰ Le Plan Rhône est un contrat de projet interrégional pour un développement durable de la vallée, composé de six volets (Inondations, Culture et Patrimoine, Tourisme, Qualité des eaux, Ressource et biodiversité, Energie, Transport fluvial). Il a été signé en 2007 par l'Etat et les Régions riveraines, auxquelles se sont associées les Régions Franche-Comté, Bourgogne, ainsi que la Compagnie Nationale du Rhône.

riverain est désormais amené à jouer aux côtés des autorités de gestion du risque. Une telle volonté pose néanmoins question quant au décalage entre le «haut» et le «bas», autrement dit entre les représentations émanant de la sphère publique et celles prévalant sur les territoires de vie. Pour schématiser, il y aurait d'un côté la vision d'une culture du risque que l'on suppose homogène sur un bassin – ou un sous-bassin – donné, de l'autre des riverains développant une palette d'attitudes, savoirs et savoir-faire, activée ou réactivée en fonction des besoins et du contexte territorial.

L'injonction d'une culture du risque «raisonnée» supposerait que ces connaissances et ces postures hétérogènes composent un ensemble de comportements cohérents, raisonnables et responsables, c'est-à-dire inscrits dans le temps face à la survénance possible d'un aléa, mais aussi capables de penser la solidarité amont-aval et de rive à rive. Les résistances constatées sur le terrain, qu'elles relèvent d'une méconnaissance de l'exposition au risque en dépit des informations délivrées par les autorités, de l'absence de mesures individuelles durables de protection ou de revendications jugées inappropriées au regard de l'organisation territoriale, sont souvent perçues comme la marque de l'irrationalité des riverains. Poussé à l'extrême, le raisonnement tendrait à distinguer le décideur et l'expert – seuls détenteurs de la raison? – de l'usager, qui serait peu soucieux des effets que sa non-protection peut faire peser sur la société locale (indemnisations massives, pollution possible des cours d'eau suite à l'inondation d'une entreprise industrielle).

Pour autant, derrière l'apparente déresponsabilisation du riverain se cache une rationalité propre, dirigée par le rapport particulier que chacun peut entretenir avec le risque dans son cadre de vie. Certes, l'occurrence et l'intensité de l'aléa jouent un rôle indéniable, mais la transmission de la mémoire des inondations, l'inscription dans les réseaux sociaux et plus largement l'ancrage sur le territoire sont autant de facteurs permettant d'éclairer la relation au risque. Surgit ainsi une dimension territoriale fortement connectée à l'émergence d'un sentiment de vulnérabilité et au développement de pratiques de protection adaptées au contexte. Les formes de culture du risque à l'œuvre sur un territoire sont liées à un type et une gamme de crue (rapide ou lente, selon l'occurrence et l'intensité), une géographie spécifique (zone de confluence, milieu urbain, rural ou périurbain), une expérience du débordement des eaux, l'existence ou non d'aménagements protecteurs, des relations de proximité entre les populations... Difficile dès lors d'envisager la diffusion de savoirs forcément singuliers sur des territoires aux caractéristiques dissemblables.

Ce lien étroit entre perception du risque et espace de vie soulève la question du rapport entre l'usager et l'autorité locale de référence. Figure emblématique des succès de la gestion de crise ou bouc émissaire de ses défaillances, le maire focalise les attentions lors de tout événement perturbateur. Par conséquent, la rationalité de l'acteur – habitant, travailleur, responsable d'entreprise ou d'établissement des zones inondables – tient aussi à la confiance qu'il accorde aux élus locaux. Si celle-ci est souvent établie de fait en période de calme hydrique, elle peut toutefois se déliter progressivement ou brutalement pendant et après l'inondation pour peu qu'un «grain de sable» enraye la mécanique de gestion. Si le temps – et les changements de mandat – permet de rétablir une part de la crédibilité de l'autorité locale, il arrive que la suspicion se déplace vers les gestionnaires du fleuve (en l'occurrence la Com-



Fig. 3. Crue du Rhône à Codolet (Gard), le 6 décembre 2003. En décembre 2003 le Rhône connut son plus haut débit jamais enregistré à Arles, soit 11 500 m³/s; 1200 communes furent touchées et 7 personnes périrent. Le montant des dégâts s'est élevé à 1200 millions d'Euros.
(Photo: Mikael Anisset, *Midi Libre*).

pagnie Nationale du Rhône) et/ou le pouvoir central, érigés en garants d'une nature maîtrisée. Dès lors, la perte de confiance peut générer des attitudes réactives recouvrant un large spectre, allant du laisser-faire au militantisme pour une meilleure considération du «savoir citoyen».

Face aux contradictions apparentes de la sphère civile en matière de conscience du risque et à la nécessité de placer l'habitant au cœur des stratégies de prévention, la Direction Régionale de l'Environnement Rhône-Alpes – délégation de bassin Rhône-Méditerranée – a souhaité, dans le cadre du Plan Rhône, disposer d'éléments de compréhension de l'univers du risque tel qu'il s'inscrit dans les perceptions des riverains de la vallée.

Mieux comprendre le rapport au risque: une enquête qualitative de perception

Faisant suite à une enquête téléphonique réalisée par l'agence BVA¹¹ qui visait à présenter un état des lieux de la *culture du risque* existant à l'échelle du bassin rhoda-

¹¹ Sondage réalisé par l'agence BVA auprès de 3807 habitants des zones inondables de la vallée du Rhône pour la DIREN-Délégation de bassin (2006).

nien, une mission spécifique a été demandée à la Maison du fleuve Rhône¹². La conduite d'une série d'entretiens qualitatifs devait en effet permettre de donner de l'épaisseur à cette première photographie en explorant les profils riverains, les rapports au risque et les relais opérants des savoirs et savoir-faire face aux crues. Une soixantaine d'entretiens approfondis ont ainsi été menés auprès d'habitants et de personnes en situation de responsabilité (entreprises, institutions scolaires) des zones inondables de la vallée du Rhône.

Le territoire, l'espace social de prise de conscience du risque

S'infiltrant dans les moindres recoins de l'ancrage d'un individu sur son espace de vie, la dimension territoriale recouvre tous les niveaux du rapport au risque. Subordonné au cadre de vie, le sentiment de vulnérabilité évolue en fonction de données objectives (secteur d'implantation, importance des crues expérimentées, moyens de protection mis en place sur le territoire) et tout autant – si ce n'est plus – en fonction de l'inscription dans les réseaux sociaux établis localement. Les enseignements de l'enquête qualitative nous montrent à quel point la conscientisation du risque passe très clairement par les relations sociales engagées sur le territoire, vecteurs d'information et de transmission de la mémoire, voire de diffusion d'une opinion générale – confiance ou suspicion quant aux modes de gestion fluviale. Aux contours mouvants, la perception de l'exposition à l'aléa est donc tout à la fois territorialement, temporellement et culturellement définie.

Configuration territoriale et phénomènes d'appartenance

Pratiquement au même titre que l'expérimentation de l'inondation, l'initiation à la vie locale (intérêt pour la vie communale, engagement associatif, intégration dans les réseaux professionnels, récréatifs, scolaires...) se révèle largement déterminante dans l'appréhension du risque. Les phénomènes d'appartenance territoriale font donc partie intégrante du processus de conscientisation du risque. C'est bien souvent par ce biais – transmission d'une mémoire locale des crues, voire d'une connaissance du fleuve sur le territoire de vie – que le riverain découvre sa propre exposition. La voix des «anciens» peut ainsi permettre aux riverains inexpérimentés de produire des connaissances sur le phénomène. A cet égard, les agriculteurs, dont les savoirs reposent généralement sur la filiation, l'expérience de terrain et le transfert d'informations lors de rencontres interprofessionnelles, s'arrogent souvent un rôle «d'héritiers de la mémoire de la crue».

Dès lors que la configuration spatiale et les modes de socialisation s'y prêtent, la transmission des anciens vers les nouveaux résidents devient opérationnelle: vigilance accrue en période de menace (observation collective du fleuve depuis la digue, par exemple), création de repères propres, connaissance des gestes préventifs... Les conditions requises supposent donc un cadre territorial adapté – faible densité

¹² Maison du fleuve Rhône (éd.), *Le risque inondation dans la vallée du Rhône: postures riveraines*, Givors, 2007.

urbaine ou quartier «convivial» – soumis plus ou moins récemment à une inondation significative, associé à l'utilisation des ressorts de la sociabilité. Evoquons toutefois les panes de la transmission remarquées ça et là, affiliées à la perte de repères des «anciens» avec la transformation du fleuve (segments aménagés là où coulait jadis le fleuve naturel) et le mode de diffusion des données techniques (information sur les débits plutôt que sur les hauteurs d'eau).

Du côté des entreprises et des établissements publics, l'appréhension du risque et l'inscription sur le bassin de vie restent étroitement connectés. Face au manque de directives émises en haut lieu par les autorités de tutelle au sujet du risque d'inondation (dans certains cas, il est jugé trop particulier et localisé pour faire l'objet d'une stratégie globale), le responsable développe son propre mode de gestion. Si le secteur d'implantation de l'établissement est fortement exposé au risque, ce sont les relations entre le responsable de la structure et les autorités locales, voire avec les porteurs de la mémoire, qui seront déterminantes pour la gestion de crise en interne. Ainsi, la transmission des savoirs et des savoir-faire agit aussi bien en direction des habitants qu'envers les acteurs économiques et institutionnels.

Sentiment d'exposition au risque: des postures contrastées

Des entretiens menés avec les riverains du Rhône, il ressort un sentiment général d'exposition au risque relativement modéré à l'échelle du bassin. D'importants contrastes apparaissent cependant selon les secteurs d'implantation et les réseaux d'acteurs en présence.

La première posture riveraine repérée par l'enquête s'apparente à un déni du risque d'inondation. Presque un tiers des personnes interrogées s'inscrivent dans cette catégorie, essentiellement représentée dans les milieux urbains denses n'ayant pas connu un débordement significatif depuis plus de trente ans (agglomérations de Lyon, Vienne, Valence). Implicitement, les paroles riveraines se positionnent sur une forme de réfutation, bien souvent en lien avec une méconnaissance du phénomène et de ses enjeux. A la mesure d'une confiance quasi absolue dans les aménagements fluviaux (barrages, digues, infrastructures routières faisant office de protection), le risque est jugé hautement improbable: l'inondation en ville appartiendrait à un passé résolument révolu, teinté de folklore; on se souvient encore des barques qui sillonnaient la commune de Vaulx-en-Velin (agglomération de Lyon) dans les années 1950, telle une image de carte postale. Aujourd'hui le fleuve urbain, perçu comme totalement maîtrisé et régulé par les barrages en amont, quel que soit le débit, serait un espace d'agrément, quand le fleuve «sauvage» et menaçant resterait aux portes de la cité.

La deuxième posture – celle de la moitié des riverains interrogés – est plus particulièrement observée dans les bourgs ruraux et les espaces périurbains du Rhône amont et moyen. Ces personnes identifient aisément le risque qu'elles encourent, soit parce qu'elles l'ont personnellement expérimenté, soit parce qu'elles vivent dans un secteur récemment concerné par une crue. Néanmoins, si elles développent une conscience de l'aléa, elles ont tendance à en minimiser les effets, d'où l'absence de mesures durables de protection individuelle, qui se limitent, au mieux, à des aménagements légers de l'habitat centrés sur le temps de la crise. Comprendre ces repré-

sentations sociales demande de prendre en compte l'enchevêtrement des facteurs justifiant, du point de vue des riverains, une attitude passive. La lente montée des eaux associée à des délais d'alerte jugés suffisants et, bien souvent, les faibles dégâts constatés conduisent à estimer que l'inondation n'appartient pas à la catégorie des risques majeurs. Toutefois, si l'inondation soulève peu d'attention, il en va autrement pour certains risques. Sur le cours moyen du Rhône, la chimie et le nucléaire tiennent le haut du pavé, et la tempête – l'événement de 1999 reste ancré dans les mémoires – se place au premier rang des risques naturels redoutés, du fait de son caractère soudain, violent et non maîtrisable. Paradoxalement, dans les communes rurales soumises de longue date aux caprices du fleuve, la relativisation de l'inondation rejoint la culture du risque sur certains aspects. Au-delà de l'habitude, les « anciens » tirent une indéniable fierté de leur quiétude face au débordement des eaux, celle du Rhodanien que les remous du fleuve divertiraient plus qu'ils n'effraieraient... pour autant que l'espace domestique soit épargné. Parce qu'ici la crue fait pleinement partie de la structuration sociale du territoire, le nouvel habitant se doit d'assimiler la culture locale: à lui de savoir se jouer de la montée des eaux, conserver son calme, rejoindre les anciens sur les berges pour observer le fleuve, n'adopter des mesures de protection qu'en cas de menace réellement avérée.

Enfin, la dernière posture, qui relève de l'intégration du risque dans les pratiques d'entreprises, scolaires et/ou d'habitat, représente l'attitude la moins répandue parmi la population enquêtée. Pour l'essentiel, il s'agit de riverains vivant ou travaillant sur les secteurs du Rhône aval ou en limite. Le risque est mesuré et appréhendé à sa juste valeur. Au regard des dommages engendrés par les épisodes précédents, la notion de danger prend ici tout son sens. L'expérimentation semble donc un préalable nécessaire à la mise en place d'une véritable stratégie active et durable de réduction de la vulnérabilité. La force de l'événement révélateur s'impose tant au plan institutionnel (outils et mesures de prévention à l'échelle d'une commune, d'un site ou d'un établissement) qu'au plan individuel (surveillance du fleuve, modifications importantes de l'espace domestique, plan de mise en sûreté familial).

Soulignons une perception généralisée, celle considérant la crue comme un phénomène linéaire: aux mêmes causes correspondraient les mêmes effets – hauteurs d'eau et dommages similaires aux crues précédentes. Aussi le plus fort événement connu, quel que soit le niveau de crue (y compris décennal), est-il perçu comme le maximum possible sur le territoire de vie: là où l'inondation passée n'a pas, ou peu, causé de dégâts, aucun épisode ne pourrait en provoquer...

De la vulnérabilité à la responsabilisation?

Si le sentiment d'exposition au risque – en partie facteur de déclenchement des efforts de protection – varie de l'amont à l'aval au gré des contextes territoriaux, il serait simplificateur de conclure d'erechef à une déresponsabilisation de l'usager. Sous des formes diverses, la conscience du risque existe bel et bien, même si elle tend à minimiser les impacts des crues en évaluant ceux-ci à l'aune des situations vécues et, par conséquent, à s'éloigner des visions techniciennes et administratives hissant le risque au premier plan des préoccupations. Il s'agit là de replacer le risque dans son contexte – pour le riverain, il ne représente qu'une donnée parmi d'autres

– et de s’interroger sur le difficile dialogue entre l’expert et le profane. L’appropriation par tous des données relatives aux phénomènes de crue demande une meilleure traduction de la parole scientifique et technique, qui peut prêter à confusion. Ainsi en va-t-il des ordres de crue, telle la crue centennale bien souvent interprétée comme «crue centenaire»: selon l’opinion générale, pourquoi se protéger d’un événement qui ne se produirait qu’une fois tous les cent ans? De même, le rôle des ouvrages hydroélectriques et la spécificité des aménagements du Rhône construits «au fil de l’eau» sans capacité de retenue restent incompris: pour nombre de riverains, puisque les barrages se doivent de réguler le cours du fleuve, pourquoi s’inquiéter d’une inondation?

Une des difficultés majeures de l’appréhension du risque réside dans son caractère quasi fictionnel: comment se projeter, et par là anticiper l’événement, dans la mesure où la prévision du risque n’a pas de temporalité propre et s’apparente, pour citer Henri-Pierre Jeudy, à une «imagerie de la catastrophe»¹³? Réduire sa propre vulnérabilité réclame en amont d’être convaincu de la permanence du risque, donc d’imaginer la reproductibilité d’un événement forcément aléatoire, tout en s’affranchissant du sentiment de sécurité produit par la présence d’aménagements protecteurs sur le territoire.

Culture du risque, culture locale, culture du fleuve

Chacun, selon son statut, ses rapports singuliers au cadre de vie, ses réseaux sociaux et son expérience du phénomène, développe des formes de connaissance variées, tantôt bribes d’information sur un sujet particulier, tantôt regard aiguisé sur l’ensemble de l’univers fluvial.

Du territoire à la culture du fleuve

La culture du risque relève d’une demande institutionnelle visant à diffuser un savoir citoyen homogénéisé. Sur le terrain, on observe plutôt une culture protéiforme, fragmentée et localisée, à la fois propre à un individu et commune à un groupement humain territorialisé.

Les savoirs transmis et/ou acquis par l’expérience se subordonnent à «une relation pragmatique au danger»¹⁴: l’information pertinente sera sélectionnée dans la «boîte à outils» du risque en fonction du contexte et des besoins. Une équipe suisse de recherche en géographie se réfère à la notion de «prise»¹⁵: la mémoire collective et individuelle fonctionne comme une prise – un ensemble de points saillants – que chacun peut activer au moment opportun afin d’accroître sa maîtrise du risque. Ces

¹³ Henri-Pierre JEUDY, *Le désir de catastrophe*, Paris, 1990, p. 15.

¹⁴ Christine DOURLENS, «La société catastrophée», dans *La question des inondations au prisme des sciences sociales, 2001 Plus*, 63 (2004), p. 42.

¹⁵ Valérie NOVEMBER, Emmanuel REYNARD (éd.), *Vulnérabilité des infrastructures urbaines et gestion de crise. Impacts et enseignements de cas d’inondation en Suisse*, rapport final du projet BBW C03.0027 dans le cadre de l’Action COST C19 Proactive crisis management of urban infrastructure, Genève, 2006.

pratiques, relevant du local et du vernaculaire (transmission d'une mémoire), s'attachent à un aspect particulier (la crue) d'un objet environnemental spécifique (le milieu fluvial). Ici, la culture du risque, territorialement circonscrite, s'intègre dans une somme de savoirs élargis: la culture du fleuve. Observer, connaître – même très partiellement et localement – les phénomènes de crue prédispose l'individu à une sensibilité fluviale susceptible de le conduire, progressivement, à une appréhension globale de l'objet environnemental.

Si culture du risque et culture du fleuve s'interpénètrent, c'est bien parce que le territoire en dessine le cadre, point d'ancrage de l'attention portée à l'univers fluvial. Le local est donc l'élément déclencheur, mais l'autonomie dans le rapport au fleuve peut s'établir d'elle-même, du moment où elle imprègne profondément la mémoire de l'individu. Dès lors, cette culture du fleuve, dans laquelle s'insère la culture du risque, serait transposable à d'autres territoires, pour peu que le riverain se soucie de réajuster ses connaissances à une nouvelle configuration géographique et sociale.

Les formes d'acceptation du risque

A la lumière des résultats de l'enquête, l'acceptabilité du risque (soit le processus allant de la prise de conscience à la protection individuelle contre les impacts des crues) passe clairement par le sentiment d'appartenance à une communauté («les gens du fleuve») ou à un territoire.

Au-delà, l'acceptation du risque suppose une compréhension large du phénomène, donc une culture du fleuve capable de dépasser le seul cadre local. Or ce préalable fait justement défaut à nombre d'enquêtés, ainsi que l'attestent les témoignages sur les défaillances des aménagements supposés protecteurs ou la certitude qu'une inondation plus forte que la maximale connue ne pourrait survenir. De telles représentations illustrent combien le fonctionnement du fleuve, sa gestion et la mécanique de crue, à travers une vision amont-aval, restent méconnus, quand bien même les savoirs locaux existent véritablement. Par ailleurs, accepter le risque demande un sentiment d'équité partagé quant à son occurrence et à son intensité. Pourtant, grande est l'injustice ressentie sur certains secteurs exposés: les zones d'expansion des crues qui subissent des dommages répétés sans mesure compensatoire; les secteurs aval soumis au déferlement des eaux quand les secteurs amont en sont protégés; les prescriptions d'urbanisme défavorables au développement d'un territoire, alors que celui-ci bénéficie de dispositifs fiables de prévention, etc. A ceci s'ajoute l'impression d'être floué par les instances étatiques, d'écoute faussement attentive en promesses jamais tenues. Le militantisme n'est, en fin de compte, qu'une des réponses envisageables au désarroi quand l'eau envahit l'espace domestique, voire à l'impossibilité d'agir de manière autonome, à l'image de ces villages du sud de la vallée par deux fois affectés par plus de deux mètres d'eau.

De la connaissance à l'expérimentation

En matière d'information et de sensibilisation des populations, l'action publique peut-elle appréhender les effets de territorialisation du risque?

Face à la prédominance des relais locaux, la diversité des savoirs riverains et la disparité des besoins, force est de constater l'inefficacité d'une communication établie à grande échelle sur un mode unilatéral. Celle-ci se heurte à des perceptions du risque multiples sur les territoires, comme autant de freins sociaux à la réception de l'information. La nécessaire association du local à l'action gouvernementale n'est plus à démontrer et, désormais, on ne craint plus l'ébranlement de la parole publique par les vues citoyennes. Le «rapprochement des rationalités entre experts et profanes»¹⁶ serait le fer de lance de l'instauration d'une confiance entre l'habitant, le gestionnaire, le décideur et le scientifique. Erigé en vecteur incontournable de l'acceptation sociale du risque, le principe de confiance demande toutefois que le riverain puisse être associé aux processus de décision. Si cette participation demeure difficilement praticable (les expériences de concertation menées pour la prévention des risques industriels connaissent un succès tout relatif), du moins l'éclaircissement des tenants et aboutissants de la gestion des inondations esquisse-t-elle les bases d'un dialogue constructif.

Au-delà des questions relevant de l'association des publics, l'information préventive conduite dans le cadre réglementaire – accompagnement des Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI), des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), des Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) – apparaît bien souvent en contradiction avec les attitudes observées sur le terrain. Plusieurs phénomènes concourent à un tel constat. Communiquer sur la délimitation des zones inondables, les gestes préventifs, la chaîne de prévision, l'organisation de l'alerte et des secours suppose au préalable que le récepteur de l'information soit déjà conscient de l'exposition de son habitat, de son lieu de travail ou de sa commune à l'aléa. Or, c'est bien là que le bât blesse en certains secteurs épargnés depuis longtemps par le débordement des eaux. Savoir que l'on est situé en zone inondable n'implique pas, loin s'en faut, une conscientisation du risque. Plus largement, la croyance dans la maîtrise absolue des inondations par les aménagements – associée au calme hydrique constaté ces dernières décennies sur le Rhône moyen –, la lente montée des eaux propice à une gestion de crise spontanée, la certitude qu'une crue ne saurait dépasser l'événement maximal connu, la suspicion envers des techniciens «survalorisant» le risque, etc. s'imposent comme autant de blocages aux processus d'information. Sans compter le faible écho accordé aux besoins particuliers des entreprises, des exploitations agricoles et des institutions accueillant du public, confrontées à des situations spécifiques de gestion de personnes, de protection des stocks, de délais de livraison, de circulation sur les sites et d'éventuels effets de pollution générés par l'intrusion de l'eau.

En somme, l'information préventive appelle, au préalable, un travail de sensibilisation. Celui-ci demande d'être contextualisé, en d'autres termes de tenir compte des spécificités territoriales, des représentations sociales, de leur mode de transmission, des positionnements des groupements d'acteurs en présence et, bien entendu, des types de crue expérimentés sur le secteur.

¹⁶ Bruno LEDOUX, *La gestion du risque inondation*, Paris, 2006, p. 532.

Une démarche expérimentale: la construction d'un dispositif participatif et territorialisé

Partant des éléments d'analyse les plus saillants, à savoir le rôle central joué par les formes de socialisation locales dans le rapport cognitif au risque, une démarche a été entreprise pour répondre de manière opérationnelle aux enseignements de l'enquête. À l'évidence, les appréhensions différenciées du risque selon les territoires supposent que l'information préventive et, au-delà, la sensibilisation des populations s'élaborent distinctement sur les espaces de vie. Comment coupler approche territorialisée et sensibilisation des riverains à l'univers fluvial, étant entendu que la culture du risque s'intègre dans un environnement élargi, celui de la culture du fleuve?

C'est bien une véritable dynamique d'acteurs qui dessine les contours du dispositif tel qu'il s'expérimente sur quatre sites rhodaniens, de l'amont à l'aval: à travers un dialogue entre la sphère publique et privée, il s'agit d'imaginer, localement, des modalités complémentaires aux mesures d'information développées par les communes. Visant à renforcer les réseaux d'acteurs et les initiatives locales, la démarche consiste à réunir sur chacun des sites sélectionnés des représentants de tous horizons, souvent peu habitués à instaurer des échanges sur un tel sujet. Aux côtés des collectivités et des institutions publiques, des participants issus du monde économique, scolaire et associatif sont invités à prendre part aux débats, à exprimer leurs points de vue et à relayer la parole de leurs publics. Chaque groupe de travail ainsi constitué localement doit pouvoir débattre des problématiques que soulève le risque d'inondation sur le territoire, pointer les succès et les manques, identifier des publics et des modes d'action à privilégier afin de mieux sensibiliser les populations, faire connaître les conséquences de l'aléa, anticiper et gérer la crise. Face à des situations différentes (espace rural ou urbain, familiarité ou non avec l'élément fluvial, expérience ou non d'inondations significatives...), quelles stratégies faut-il adopter pour ancrer la conscience du risque sur les territoires et diffuser une meilleure connaissance de l'environnement fluvial? Quelles réponses doit-on apporter aux besoins exprimés – ou latents – des riverains au regard des problématiques spécifiques sur chacun des sites?

Inscrit dans le Plan Rhône et à ce titre soutenu par la Direction régionale de l'environnement (DIREN) de bassin et les trois Régions riveraines du fleuve, le dispositif se construit conjointement sur les secteurs de Yenne (Savoie), Vienne (Isère), Aramon (Gard) et Boulbon (Bouches-du-Rhône) (Fig. 4).

Méthodologie et enseignements

La mise en œuvre du dispositif a été réalisée durant l'année 2008, en trois temps. Une première phase a consisté à réaliser un état des lieux, visant d'une part à identifier les contextes géographiques et sociaux des quatre territoires ciblés (problématiques locales concernant la prévention du risque, réseaux d'acteurs existants, moyens d'action, etc.) et, d'autre part, à repérer les acteurs publics et privés susceptibles d'être mobilisés au sein du dispositif. La deuxième phase a permis de constituer des groupes de travail sur chacun des secteurs afin d'envisager les modalités de

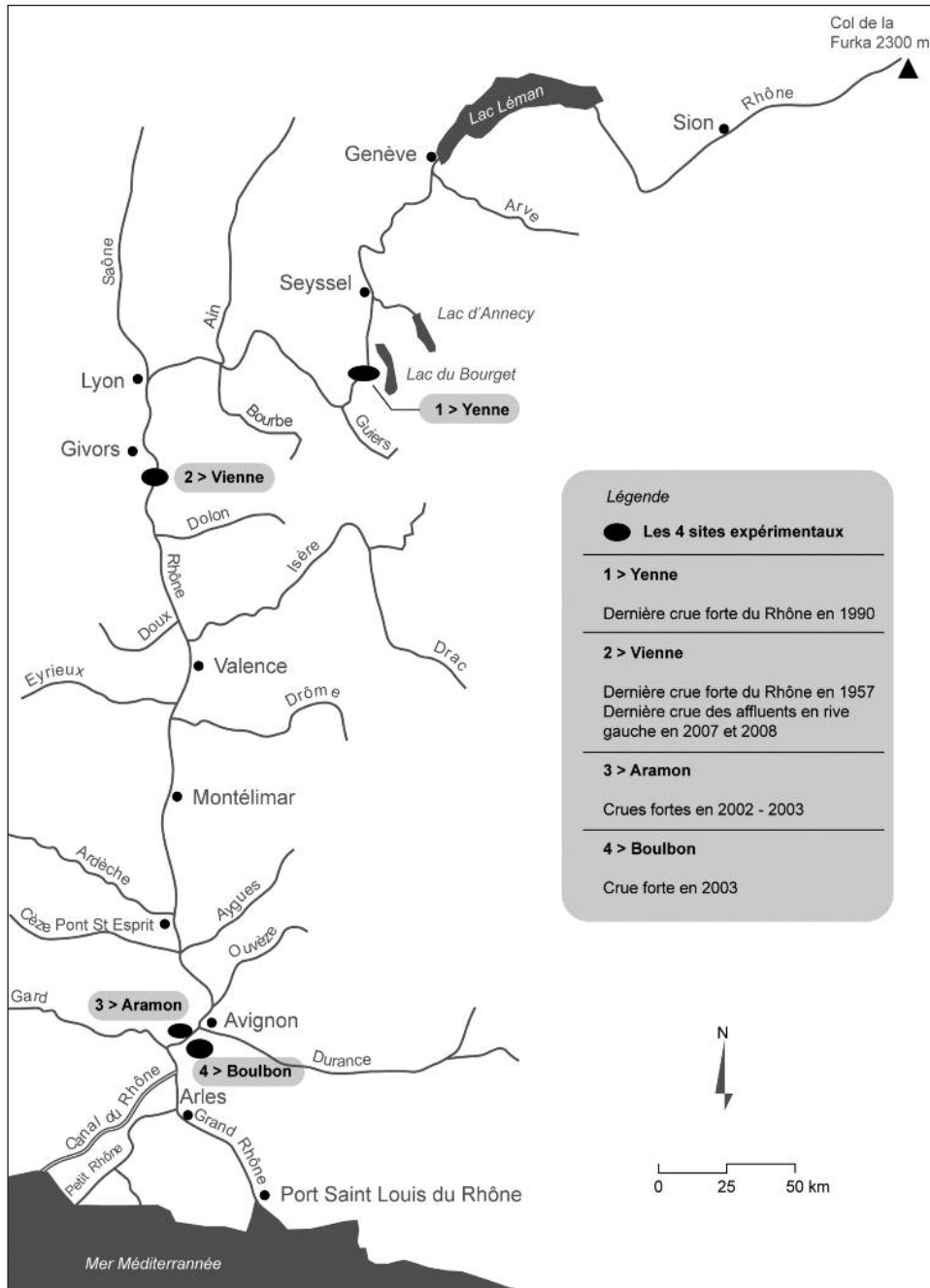


Fig. 4. Localisation des quatre sites inscrits dans la démarche expérimentale.

(Maison du fleuve Rhône).

coordination locale: quelles orientations, quelles pistes d'action identifiées, avec quels porteurs de projets? Enfin, une évaluation du fonctionnement (mode de participation engagée, dynamique de groupe, perspectives opérationnelles) a permis de pointer les bénéfices sur chaque site, de croiser les regards et de mutualiser les enseignements.

Sur chacun des sites, les groupes de travail, composés de 10 à 20 personnes selon les secteurs, se sont réunis deux fois. A partir des débats engagés entre les participants, la première séance (juin-juillet 2008) a permis de faire émerger les positionnements des communautés professionnelles sur la question «risque et fleuve» et d'ouvrir des pistes de travail adaptées aux particularités territoriales. La seconde séance (octobre-novembre 2008) s'est attachée à approfondir les thématiques débattues précédemment et à proposer des actions à visée opérationnelle. Celles-ci relèvent, selon les sites, du pédagogique (jeux, exposition et débats au sein des établissements scolaires); de la sensibilisation du grand public (sentiers de découverte, expositions, simulations d'alerte...) et des entreprises (réalisation et/ou diffusion de guides méthodologiques et d'aides visant la réduction de vulnérabilité); de la coordination des autorités et acteurs locaux en matière de prévision et d'alerte (mise à disposition d'outils localisés, constitution de groupes de travail dédiés à la gestion de crise...).

Au terme de l'expérience, le bien-fondé d'une approche territorialisée apparaît très clairement, tant les sites exposent des positionnements distincts sur les questions fluviales. La richesse des débats, les formes de mobilisation, les enjeux et les besoins différenciés traduisent la singularité des contextes.

Sur le Rhône amont (Yenne), la dynamique locale s'organise autour de l'action fédératrice du Syndicat du Haut-Rhône, qui développe ses missions par une appréhension globale du Rhône dans ses multiples dimensions à une échelle élargie (28 communes). Sur le Rhône moyen (Vienne), dans un secteur urbain dense, les attentes relèvent d'une gestion de crise concertée sur les affluents soumis aux crues rapides, tandis que le Rhône – qui ici n'a pas débordé depuis les années 1950 – appelle la création d'outils capables de lutter contre les idées reçues («le Rhône régulé par les aménagements ne nous inondera plus jamais»). Sur le Rhône aval, en rive droite (Aramon), si l'information préventive reçoit un large écho depuis la dernière grande crue en 2003, il resterait à l'inscrire dans le temps et à modifier le regard porté sur l'environnement fluvial pour favoriser son appropriation par les riverains, en d'autres termes passer d'une perception uniquement centrée sur la menace à une vision englobant les aspects naturels, culturels et économiques du fleuve. Enfin, en rive gauche (Boulbon), les préoccupations se concentrent sur la mise en place d'un dispositif organisationnel spécifique à la zone d'expansion des crues comprenant quatre communes, à cheval sur deux départements: il s'agit de développer une approche cohérente sur ce périmètre géographique en matière de prévision et de prévention, de protection des populations et de planification des secours.

Les particularités territoriales ne doivent cependant pas occulter les similarités observées sur l'ensemble du linéaire rhodanien. Parmi les thématiques récurrentes, l'action coordonnée à une échelle intercommunale – voire au-delà – entre les différentes autorités et services compétents mobilise les participants, également soucieux

de rendre plus lisible la gestion de crise sur un territoire: «qui fait quoi, quand et comment?»¹⁷. Les chefs d'établissements scolaires et les acteurs économiques soulignent, quant à eux, leurs besoins d'anticipation afin de gérer au mieux l'évacuation des personnes, la circulation aux abords des sites, la mise hors d'eau des matériels et des stocks, l'arrêt de la production et les éventuelles difficultés d'approvisionnement. Pour ces différentes raisons s'exprime le souhait de bénéficier d'une évaluation précise du risque encouru par l'établissement au regard de la nature de son activité, mais aussi d'être pleinement associé à la chaîne de prévision et d'alerte. Plus généralement, les débats rappellent que pour mieux contourner les freins sociaux et culturels prévalant sur les différents secteurs, il est essentiel de diversifier et d'adapter les messages. A ce titre, il convient de s'extraire de la seule dimension «risque» pour axer le propos sur la connaissance de l'univers fluvial: fonctionnement et mode de gestion, histoire des aménagements, formation du phénomène de crue, géographie, écologie, navigation, mémoire des hommes, etc.

De l'expertise au pilotage d'une démarche concertée, on voit bien que la pertinence d'une action conduite sur un temps long (2007-2008) se vérifie dès lors qu'il s'agit d'explorer la complexité de l'univers du risque sur les territoires et d'en mobiliser les parties prenantes. Entre étude et expérimentation, la continuité des opérations assurées par un même pilote (Maison du fleuve Rhône) dans un même cadre stratégique (le Plan Rhône) ne peut que favoriser le maillage des réseaux d'acteurs, la capitalisation des enseignements et l'émergence d'une «culture commune». S'engage ainsi un véritable processus réunissant l'Etat, les Régions, les collectivités concernées et une palette de partenaires publics et privés à même de renforcer la crédibilité de l'action et, par voie de conséquence, de faciliter des collaborations durables sur les questions fluviales.

¹⁷ Cette conclusion rejoint celle de NOVEMBER, REYNARD, *Vulnérabilité des infrastructures urbaines et gestion de crise*, dont l'étude sur l'inondation de la région de Saillon en octobre 2000 a mis en évidence le rôle du manque d'information sur la diffusion de l'inondation dans le périmètre inondé et par là la nécessité de formaliser clairement les modes et canaux d'information avant une éventuelle crise, durant la phase de prévention des crues.